

LISTE DES DELIBERATIONS DEPUIS 1^{er} JUILLET 2022

- 24-2508 : Rapport de la chambre régionale des comptes pour la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé
- 25-2508 : Rapport CLETC
- 26-2508 : Rapport eau
- 27-2508 : subvention voyages scolaires
- 28-2508 : subvention festival

Envoie en préfecture le 02/09/2022

Visa par la préfecture le 02/09/2022

Affichage sur le site de la commune le : 02/09/2022

Affichage sur le tableau d'affichage le : 02/09/2022

- 28-1810 : Approbation attribution de compensation CLETC
- 29-1810 : Déclassement RD 71 « Le Pavillon »
- 30-1810 : Remplacement tracteur tondeuse

Envoie en préfecture le 24/10/2022

Visa par la préfecture le 24/10/2022

Affichage sur le site de la commune le : 24/10/2022

Affichage sur le tableau d'affichage le : 24/10/2022

- 31-22.10 : Passage à la M57
- 32-22.10 : Renversement taxe aménagement
- 33-22.10 : Admission en non-valeurs
- 34-22.10 : DETR

Envoie en préfecture le 28/11/2022

Visa par la préfecture le 28/11/2022

Affichage sur le site de la commune le : 28/11/2022

Affichage sur le tableau d'affichage le : 28/11/2022

- 35-13.12 : Classement voirie communale
- 36-12.12 : Décision modificative numéro 1 budget commune
- 37-12.12 : Décision modificative numéro 1 budget assainissement
- 38-12.12 : Annulation délibération taxe d'aménagement

Envoie en préfecture le 19/12/2022

Visa par la préfecture le 19/12/2022

Affichage sur le site de la commune le : 19/12/2022

Affichage sur le tableau d'affichage le : 19/12/2022

Vu l'Article L. 1321-1 du CGCT explicitant le besoin de procès-verbal de mise à disposition de la voirie classée d'intérêt communautaire,

Sur recommandations de la Chambre Régionale des Comptes suite au contrôle effectué sur la gestion de la CCLLB pour les exercices 2017 et suivants ;

Considérant qu'il y a lieu de réaliser un procès-verbal de transfert de gestion de la commune vers la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé ;

Vu la carte et les tableaux de classement des voies communales classées de la commune, annexés ;

Le Conseil municipal

Après en avoir délibéré **(Adopté à l'unanimité)**

- Approuve les tableaux de classement des voies communales classées de la commune tel qu'annexés et la carte associée à ces voies permettant de définir les limites géographiques du transfert de gestion des voies communales classées de la commune vers l'intercommunalité ;
- Accepte la mise à disposition des dites voies communales à caractère de chemin et de rue classées d'intérêt communautaire ;
- Mandate M. le Maire pour la signature des documents nécessaires et procès-verbaux de mise à disposition, se rapportant à l'exécution de la présente décision. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Maire,

